

Présidence : Mme. Françoise VALLET

Membres présents : MM. BUCHETON, LAVALETTE, MAY, NOGUES

Membre excusé : M. MEIGNEN,

Après avoir fait une petite visio en commun avec les 2 secrétaires et les 3 techniciens qui a permis de faire le point sur le ressenti de chacun sur le confinement et sur le futur déconfinement, la reprise le 12 mai est actée.

Le siège sera cependant fermé au public, seuls les membres du CA et de commissions auront accès avec les gestes barrières préconisés.

1. POINT SUR LES DIFFERENTES VISIOS

1. CR du CA de la LBFC en VISIO : mardi 28/04

En préambule, Daniel FONTENIAUD reprend les principaux points du procès-verbal du COMEX du 16 avril dernier qui déterminent les compétitions 2020/21.

Sont évoqués ensuite les différents championnats :

Championnats Masculins Seniors :

- ↳ Mise en place de 3 groupes de 12 équipes en R1
- ↳ Retour à 6 groupes de 12 équipes en R3 à l'issue de la saison 2020-2021
- ↳ Pérennité de la pyramide des Championnats Seniors au-delà de la saison 2020-2021 ?

Le Conseil d'Administration retient le principe de la soumettre à l'approbation des clubs.

Cependant, cette décision devra être présentée et votée par l'Assemblée Générale avant la fin du mois de juin prochain. Un projet d'organisation d'Assemblée Générale Electronique sera lancé rapidement avec l'aide de la Fédération.

Championnats Féminins Seniors :

- ↳ Mise en place d'1 groupe de R1F avec 12 équipes.
(Mise en place d'une accession supplémentaire de R2F pour la saison 2020-2021)

Championnats Jeunes :

- ↳ Une réunion avec les Présidents des DTJ (Départements ou Commissions Technique et Jeunes) des Districts sera organisée le mardi 5 mai prochain à 18h00, avec la participation de Jean-Marie COPPI, de Michel NAGEOTTE et de Sébastien IMBERT.
- ↳ Projet Calendrier de candidatures (pour saison 2020/21)

Les compétitions sont accessibles par FOOTCLUBS et les clubs pourront candidater à compter du lundi 18 mai et ce jusqu'au vendredi 12 juin.

Le classement des candidatures sera finalisé le lundi 22 juin et validé par un Bureau le mardi 23 juin et publié le mercredi 24 juin.

Dans le cas où un club souhaiterait se désengager au vu du classement, il devra en informer la Ligue par courriel, via sa messagerie officielle, avant le mardi 30 juin.

2. VISIO LA LBFC ET LES PRESIDENTS DE DISTRICT : (Cellule de Crise) jeudi 30/04

Daniel FONTENIAUD fait un compte-rendu de ses échanges avec tous les autres présidents de Ligue et la FFF.

Divers points ont été évoqués :

- Fonds de Solidarité : date de versement aux clubs le 1^{er} septembre ?
- Télétravail / chômage partiel
- DTN/Formations : Les structures de formation (centres de formation, pôles espoirs, sections sportives) resteront fermées jusqu'à la fin de l'année scolaire Une réflexion est faite sur des nouvelles modalités des tests d'entrée
- AG Instances et AG clubs : à différer (interdiction en juin, en attente de décision pour les mois suivants)

2. POINT SUR LES CHAMPIONNATS SENIORS

Le Bureau du Comité de Direction arrête les classements des championnats Seniors avec application des règles exposées dans l'annexe ci-jointe et sous réserve des procédures toujours en cours et des décisions que doit rendre la Commission Départementale du Contrôle des Clubs par rapport aux obligations (annexes 1 et 2).

La publication des classements provisoires se fera la semaine prochaine sur le site du District

Les accessions et rétrogradations seront étudiées par la commission des Statuts, Règlements et Obligations des clubs qui établira la liste provisoire des clubs pouvant évoluer dans les différents championnats départementaux en application du règlement des championnats séniors du District de la Nièvre de Football et des dispositions exceptionnelles mentionnées ci-avant.

Ces listes seront établies :

- sous réserve de confirmation des accessions et descentes en R3
- sous réserve des dossiers en cours de procédure et des obligations des clubs
- sous réserve des engagements
- sous réserve du règlement des sommes dues au district (Dispositions Financières, paragraphe « relevés de Comptes » p.157 de l'Annuaire du DNF + RI article 60)

Par ailleurs ces listes restent soumises à l'approbation du Comité de Direction.

3. QUESTIONS DIVERSES

1) Le championnat « jeunes » envisagé par la ligue

Une visio aura lieu le mardi 5 mai entre le groupe de travail de la LBFC et les présidents de CTJ : Alain Bucheton participera ainsi que Christophe Nogues. Un échange avec les 3 techniciens avait eu lieu en début de bureau.

2) Plan d'Actions 2020/24

Les priorités sont évoquées mais feront l'objet d'une réflexion plus approfondie avec les élus et les techniciens afin de faire vivre notre football nivernais au plus près de la réalité territoriale et de l'accompagnement des clubs dans leur structuration.

3) Prochain Comité de Direction

Le prochain (en présentiel au sein du DNF) est fixé au 2 juin, à 17h30 (à confirmer...)

Prochain bureau en visio : vendredi 8 mai à 10h30 ?

RAPPEL

Même si nous attendons encore des précisions du Ministère des Sports, il est clair que l'ensemble de nos activités collectives liées au football ne seront pas autorisées après le 11 mai et au moins pour l'instant

jusqu'au 2 juin. Les structures de formation (centres de formation, pôles espoirs, sections sportives) resteront fermées jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il en est de même des écoles de foot.

Merci à chacun d'entre vous, clubs, dirigeants, éducateurs de respecter ces consignes gouvernementales, ne réunissez pas vos jeunes, n'organisez pas de détections ou autres animations, celles-ci restent interdites. Seule une reprise individualisée du sport pour tous les français est prévue.

Fin du bureau 12h30

La Présidente du District : Françoise VALLET



Le Secrétaire de séance : Bernard MAY



Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission regionale d'appel de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté dans un délai de 7 jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 3.1.1. et 3.4.1.2 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.